Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215600149-20260327-132026-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de BERNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2026

Référence
2026 -013

Objet de la délibération
Commissions communales

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	19	19

Date de la convocation
23/03/2026

Date d'affichage
23/03/2026

Vote
A l'unanimité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Vannes
Le :

Et

Publication ou notification du :

L' an 2026 et le 27 Mars à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie sous la présidence de GUILLOUX David, Maire

Présents : M. GUILLOUX David, Mme FLEGEO BRACHET Maryse, M. JACQUES Laurent, Mme LE DAIN Josiane, M. LE DORTZ Pascal, M. ZANOTELLI Christian, M. COURTEAUD Patrice, Mme FLÉGEAU Andrée, M. PAUILLAC Dominique, Mme DUCLOS Nathalie, Mme LE PARC Isabelle, Mme LARGEAU Cathy, Mme JÉGOUZO Anne, Mme LUCAS Nicole, M. FRANCOIS Julien, M. GRAGNIC Luigi, M. GUILLOIS Guillaume, Mme LÉVENARD Sarah, M. SIMON Bartek

A été nommé secrétaire : M. SIMON Bartek

Objet de la délibération : Commissions communales

Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil (art. L 2121-22 du CGCT).

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le Maire est le Président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, je vous propose de créer sept commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

Je vous propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit fixé à sept élus sur les diverses thématiques.

Je vous propose donc d'adopter la délibération suivante :

Article 1 : Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215600149-20260327-132026-DE

1 - Commission Finances, Ressources Humaines et Gestion du personnel

2 - Commission Santé, lien social, transports et mobilité

3 - Commission urbanisme, travaux, embellissement et cadre de vie,

logement

4 - Commission culture, patrimoine, manifestations locales, communication

5 - Commission commerces, activité économique et environnement

6 - Commission Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire, vie associative et sportive

7 - Commission Adjudication et Appel d'Offres

Article 3 : après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du CGCT, notamment de l'article L2121-21, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

1 - Commission Finances, Ressources Humaines et Gestion du personnel :

- M. LE DORTZ Pascal
- Mme LE DAIN Josiane
- M. JACQUES Laurent
- Mme FLEGEO BRACHET Maryse
- Mme LE PARC Isabelle
- M. PAUILLAC Dominique
- Mme LUCAS Nicole

2 - Commission Santé, lien social, transports et mobilité :

- Mme FLEGEO BRACHET Maryse
- Mme LE DAIN Josiane
- Mme JEGOUZO Anne
- Mme LARGEAU Cathy
- Mme FLEGEAU Andrée
- Mme DUCLOS Nathalie,
- Mme LEVENARD Sarah

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215600149-20260327-132026-DE

3 - Commission Urbanisme, travaux, embellissement et cadre de vie, logement :

- M. JACQUES Laurent
- Mme LE DAIN Josiane
- M. FRANCOIS Julien
- M. GRAGNIC Luigi
- Mme DUCLOS Nathalie
- Mme COURTEAUD Patrice
- M. ZANOTELLI Christian

4 - Commission Culture, patrimoine, manifestations locales, communication :

- M. JACQUES Laurent
- Mme FLEGEO BRACHET Maryse
- M. GRAGNIC Luigi
- M. PAUILLAC Dominique
- M. SIMON Bartek
- M. GUILLOIS Guillaume
- M. ZANOTELLI Christian

5 - Commission commerces, activité économique, agriculture et environnement :

- Mme LE DAIN Josiane
- Mme FLEGEO BRACHET Maryse
- Mme LARGEAU Cathy
- M. ZANOTELLI Christian
- Mme LUCAS Nicole
- Mme LE PARC Isabelle
- Mme LEVENARD Sarah

6 - Commission Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire, vie associative et sportive:

- M. LE DORTZ Pascal
- M. JACQUES Laurent
- M. GUILLOIS Guillaume
- M. FRANCOIS Julien
- Mme JEGOUZO Anne
- M. SIMON Bartek
- Mme LEVENARD Sarah

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215600149-20260327-132026-DE

7 - Commission Adjudication et Appel d'Offres :

- Président : M. GUILLOUX David

- Membres Titulaires : M. LE DORTZ Pascal, M. COURTEAUD Patrice, Mme FLEGEAU Andrée
- Membres suppléants : M. PAUILLAC Dominique, Mme LE PARC Isabelle, Mme LUCAS Nicole

Pour copie conforme :
En mairie, le 30/03/2026
Le Maire,



David GUILLOUX